

Réf: Dossier 228084

Avis de constitution

SOCIETE « SOUTARA IMMOBILIER & LOTISSEMENT »

Siège ABIDJAN ANYAMA QUARTIER TERMINUS BUS,  
Lot ND, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Juin 2023, et enregistrés au CEPICI le 11 Nov 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOUTARA IMMOBILIER &  
LOTISSEMENT »

Objet : TOUS TRAVAUX DE TOPOGRAPHIE, BATIMENT, FONCIER, TRAVAUX DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cent Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ANYAMA QUARTIER TERMINUS BUS,  
Lot ND, Ilot 00

Dirigeant(s) M DIABATE ZIE SOUMAILA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06576 du 16/11/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81031/GTCA/RC/2023 du 16/11/2023

